

Zones d'accélération des énergies renouvelables – Retzwiller

Le solaire thermique

- **Le solaire thermique**

Disponible partout en France, l'énergie solaire est une solution fiable, performante et compétitive qui **peut fournir une part importante des besoins de chaleur pour les entreprises, les collectivités et les particuliers, pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage. Son potentiel de développement et d'utilisation est significatif** : dans l'industrie, 30 % de l'énergie finale consommée pour des températures de moins de 200°C seraient compatibles avec un système solaire thermique. 80% des besoins de chaleur en période estivale, essentiellement d'eau chaude sanitaire, pourraient être couverts par ces installations.

Le solaire thermique, comment ça marche ?

Un panneau solaire thermique permet de convertir le rayonnement du soleil en énergie calorifique. Le fluide caloporteur qui circule à l'intérieur (mélange d'eau et d'antigel) est réchauffé et rejoint ensuite le ballon de stockage pour transférer sa chaleur.

Le panneau solaire thermique doit être distingué du panneau photovoltaïque qui permet de produire de l'électricité.



Production 2021
(France métropolitaine)
1,3 TWh :
(+4 % par rapport à 2020).

Objectifs de consommation

visés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie - PPE pour la métropole à l'horizon 2028 (consommation finale) :

1,85 à 2,5 TWh

Objectif pour l'outre-mer à horizon 2028 (consommation finale) :

+615,4 GWh (par rapport à 2015)



Émissions de CO₂
(installation sud de la France)

8 g CO₂/kWh (capteur seul)
60 g CO₂/kWh (avec stockage)

Coût du MWh produit

135 - 200 € ht
(en toiture : collectif + tertiaire) et

57- 106 € ht
(au sol : collectif + industrie)



Emprise au sol (centrales au sol)
0,33 à 0,5 ha/MWh.an



Emplois

2 520

ETP (fin 2020)



Propositions pour Retzwiller (CF cartes jointes)

Zones d'accélération au développement de la solarisation des toitures

- ✓ L'ensemble des zones Urbaines (U)
- ✓ Les zones A Urbaniser.
- ✓ Le bâti existant en zone A.

Pour information, les cartes issues du portail ENR de l'Etat d'identification des toitures et espaces de stationnement sont également consultables.